

DEMANDE DE CRÉDIT ADDITIONNEL

Séance du Conseil général du 10 décembre 2025

Objet :

Rénovation et réalisation EP/EU-EC Quartier du Margy – Route du Briez

Demande de crédit additionnel de CHF 950'000.00



Descriptif de la demande

Résumé de la demande de 2022 :

La mise en séparatif de 13 bâtiments du quartier du Margy demande la construction de nouveaux collecteurs sous la Route du Briez et sous le Chemin du Margy. Ces nouveaux collecteurs seront raccordés aux réseaux séparatifs existants du quartier Saint-Vincent et du foyer. Sous la Rue Saint-Vincent, nous souhaitons déplacer et rénover les collecteurs existants. Leurs diamètres sont insuffisants et l'absence de chambres de visite est un problème pour leur entretien.

Le réseau d'eau potable, en éternit, doit être rénové. La conduite principale actuelle qui traverse les propriétés privées est bouchonnée au milieu du quartier. Elle s'était rompue sous le local commercial de la famille Vionnet, ce qui a provoqué de conséquents dégâts matériels. À la suite de cette rupture, l'hydrante de la Route du Briez n'est plus alimentée.

Les nouvelles conduites seront réalisées sous la Route du Briez, sous le Chemin du Margy et sous la Rue Saint-Vincent. Il reliera les conduites d'eau potable qui viennent d'Atlantis, du Chemin du Margy, de Saint-Vincent et du Briez. Ce réseau d'eau potable sera raccordé au réseau de la Rue de la Condémine lors des travaux de Valtraloc.

La Route du Briez ainsi que son trottoir seront entièrement rénovés. Les mesures de modération du trafic, encore à finaliser, sont intégrées dans le projet. Dans le cadre de Valtraloc, la création d'un trottoir et la rénovation de la Route du Briez sont prévues depuis la route cantonale jusqu'au carrefour de la Rue Saint-Vincent.

Une partie du Chemin du Margy sera élargie et aménagée pour permettre le passage d'une voie verte vers la gare. La Rue Saint-Vincent sera, elle aussi, remise en état après travaux.

Evolution du projet :

En 2023, Les services du canton ont donné un préavis négatif à la demande préalable concernant les aménagements routiers. Cela concernait principalement la largeur du trottoir prévu comme l'existant à 1,65 m. La nouvelle législation concernant la mobilité impose un trottoir à 2,00 m minimum et la continuité du trottoir depuis le carrefour de Saint-Vincent vers la route cantonale.

En septembre 2023, lors de la séance de présentation aux riverains, de nombreuses demandes de sécurisation de la Route du Briez et du Chemin du Margy ont été formulées. Cela concernait la vitesse, la visibilité, la mobilité et le bruit.

En 2024, lors des échanges dans le cadre du projet Valtraloc, il a été décidé de réaliser une partie du trottoir et de la route depuis le carrefour Saint-Vincent vers la route cantonale dans le cadre du projet en titre. Toujours durant cette période et à la suite des discussions concernant l'exploitation du nouvel EMS, il a été décidé d'ajouter un parking provisoire qui sera utilisé jusqu'à la finalisation complète des projets de tout le secteur.

Modifications routières :

Cette partie de la route du Briez sera limitée à 30 km/h. Les mesures de modération sont : des totems d'entrée dans la zone 30, le carrefour Saint-Vincent en priorité de droite plus une borne en granit dans la rue en question, des marquages au sol et un revêtement en couleur à la croisée du Chemin du Margy.

La largeur routière sera constante sur tout le tracé prévu à 5,20 m.

Les trottoirs de 2,00 m de large sont en pavés avec des bordures biaises franchissables.

La réalisation d'une partie du trottoir depuis le carrefour Saint-Vincent vers la route cantonale, permet l'aménagement définitif du carrefour précité. Ce trottoir sera finalisé lors du projet Valtraloc.

La fin du Chemin du Margy (partie en violet) sera élargie pour faciliter le passage des promeneurs et des cyclistes. Cette voie sera entièrement pavée et des potelets amovibles empêcheront l'accès aux véhicules motorisés.

L'éclairage sera amélioré pour sécuriser le carrefour Route du Briez-Rue Saint-Vincent.



La demande de crédit additionnel est donc consécutive à l'évolution du projet, mais aussi à d'autres points expliqués et détaillés ci-dessous :

- Augmentation du budget selon le retour de soumissions des travaux de génie civil et de sanitaire pour un montant de CHF 250'000.00. Les raisons sont : augmentation des prix unitaires depuis 2022 et peu de disponibilités des entreprises locales.
- Ajout de coûts pour un montant de CHF 140'000.00 en lien avec les travaux souterrains profonds :
 - Des analyses géologiques supplémentaires par suite des difficultés rencontrées avec l'eau souterraine sur d'autres projets communaux.
 - Des risques liés à l'instabilité des terrains, aux largeurs de fouilles et à l'évacuation de déblais de mauvaise qualité.
 - Des puits de pompage et des pompes, plus des drains sous fouilles pour évacuer les eaux souterraines.
- Elargissement des trottoirs de 1,65 m à 2 m selon nouvelle norme cantonale en vigueur et intégration du nouveau trottoir pour rejoindre la route cantonale pour un montant de CHF 140'000.00.
- Aménagement de la voie verte au début du Chemin du Margy d'un montant de CHF 60'000.00.
- Réalisation de conduites EP supplémentaires dans la Rue Saint-Vincent et la Route du Briez pour remplacer les conduites qui se trouvent sur le domaine privé et à terme supprimer d'anciennes conduites le long de la route cantonale pour un montant de CHF 100'000.00.
- Réalisation d'un parking de 13 places pour le chantier et dont les places de parc seront ensuite louées au RSSG pour une longue durée (voir l'image ci-jointe). Le parking est budgété à CHF 150'000.00.
- Honoraires complémentaires d'ingénierie, de géomètre, de prestataires externes ou de la commune pour un montant de CHF 110'000.00.



Pour ces raisons, le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit additionnel de CHF 950'000.00, soit un investissement total de CHF 2'075'000.00.

Eau :	CHF 238'000.00
Epuration :	CHF 331'000.00
Route :	CHF 381'000.00

6150.5010.18 CA - Réalisation Route + EU/EC + EP Quartier du Margy – Route du Briez - route

7101.5031.18 CA - Réalisation Route + EU/EC + EP Quartier du Margy – Route du Briez - eau

7201.5032.18 CA - Réalisation Route + EU/EC + EP Quartier du Margy – Route du Briez - épuration

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 950'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs totaux : CHF 9'500.00

Intérêts estimatifs eau 1 % : CHF 2'380.00

Intérêts estimatifs épuration 1 % : CHF 3'310.00

Intérêts estimatifs route 1 % : CHF 3'810.00

Amortissements totaux : CHF 16'637.50

Amortissement eau 1.25 % : CHF 2'975.00

Amortissement épuration 1.25 % : CHF 4'137.50

Amortissement routes 2.5 % : CHF 9'525.00

Charges annuelles : CHF **26'137.50**